



Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel	Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80
	» II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 4.50
	» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents » 5.—
	» IV : VENDREDI seulement » » » » 2.50

BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Fr. 18,839.—
ont été versés par l'assurance du Journal **Le Rhône** à ses abonnés victimes d'accidents

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.
Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Vers le „mieux être“

Elles prétendent toutes travailler à nous y conduire, les vedettes politiques dont les noms sont sortis des urnes le 27 octobre dernier : en douter serait téméraire, voire injuste.

Mais, si ces messieurs s'entendent quant au but, ils se divisent au sujet des moyens : chaque groupe prétendant être sur le bon chemin et posséder la formule salvatrice qui doit sortir la Suisse de l'épreuve. De là des tiraillements pénibles, un gaspillage de temps et d'énergies qui nous maintiennent enlisés dans les marécages de dame Routine.

Les nouvelles Chambres fédérales auront-elles l'heur de posséder quelques Nicolas de Flue capables de réunir, pour le salut de la patrie, toutes les bonnes volontés ? Souhaitons-le du fond du cœur, car, sans la collaboration désintéressée et loyale de tous à l'œuvre commune de redressement qui s'impose, notre situation actuelle pourrait bien s'aggraver encore.

Ainsi donc, au lieu de s'appesantir sur ce qui les divise, de se jeter réciproquement à la figure leurs déficiences, les partis politiques devraient plutôt chercher ce qui les rapproche afin de faire cesser d'abord ce paradoxe dont parlait, dernièrement, un chef d'Etat : « de la misère au milieu de l'abondance », et d'entreprendre ensuite les autres réformes et améliorations que la civilisation et les temps présents réclament.

Le « mieux être » ne nous apparaît qu'à travers une vision de bonne entente, de travail et de paix.
PAX.

BIBLIOGRAPHIE

Les Mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats

Texte et illustrations recueillis par le colonel A. Cerf, le 1^{er} lieutenant A. Mex, l'appointé V. Grandvaux. Préface de M. Minger, conseiller fédéral. Edition Haeschel-Dufey, Lausanne. Un beau volume relié, contenant de nombreux dessins et photographies. Prix : 9 fr. 50.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il convient de rappeler au public cette œuvre de caractère populaire et patriotique, qui constituera un cadeau de choix. En effet, le *livre des Mobs* a été accueilli de la façon la plus chaleureuse par la critique unanime et il a certainement sa place marquée dans la bibliothèque de famille où il restera comme un témoin vivant de la mobilisation. Ce livre de souvenirs présente toute une gamme de tonalités littéraires et c'est ce qui en fait le charme. Les récits savoureux qu'il renferme, les figures et les paysages qu'il évoque, la philosophie et l'humour dont il est imprégné, tout cela vaut par la sincérité et la simplicité qui caractérisent l'homme dans le rang.

Ouvrage due à la collaboration des soldats, essentiellement variée dans sa forme quoique homogène dans son esprit, elle s'adresse non seulement aux participants, aux « Mobs », pour qui elle conserve évidemment une signification toute spéciale, mais encore à la jeune génération, aux fils devenus grands, des hommes qui furent à la frontière. Mères, épouses, sœurs et filles de soldats s'attacheront aussi à ces pages remplies d'un même souffle et d'une même foi en dépit de la diversité des régions et des corps, des particularités et des divergences de nos Confédérés. Il est bon de parcourir ces récits de soldats pour mieux saisir dans toute leur étendue la nature et la force du lieu qui nous unit. Cette œuvre suisse se recommande d'elle-même à notre peuple, surtout dans les circonstances présentes.

Lisez les Mobs ! Pages gaies, pages tristes, s'y entremêlent comme se succèdent les jours du service actif. A défaut de hauts faits et de glorieux épisodes, il s'en dégage une leçon d'énergie et de patience. Vous vibrerez à l'unisson des collaborateurs de ce livre, qu'ils soient soldats ou colonels, simples paysans ou conseillers nationaux ! Vous irez avec eux tous à la « recherche du temps perdu », de ce temps qui ne fut pas tout à fait perdu puisque nous en sommes sortis enrichis par le souvenir.

Femmes suisses, offrez le livre des Mobs !

CLOUIT & Co
BANQUE DE MARTIGNY
MAISON FONDÉE EN 1871

SERVICE DE
Caisse d'Epargne
avec autorisation de l'Etat
TAUX : 3.50 %

Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon ordonnance cantonale de 1919
Prêts de Tirailleurs

APRES LES ELECTIONS

Une des principales tâches du nouveau Parlement : Le problème viticole

Les dernières élections fédérales, qui se sont effectuées après une campagne très vive, ont revêtu une gravité exceptionnelle et cela surtout en raison des temps particulièrement difficiles et agités dans lesquels nous vivons.

Maintenant que les jeux sont faits pour quatre ans, que les paris sont tranchés, il ne reste plus que la principale et la plus importante besogne à accomplir, c'est-à-dire tenir les promesses qui ont été faites.

Et certes, sous ce rapport, on peut prévoir que le travail ne manquera pas :

Redressement de l'économie nationale par le rétablissement de l'équilibre financier, assainissement de la situation de nos C. F. F., lutte contre la grande plaie du chômage, voilà déjà trois grands problèmes de nature assez complexe pour mettre à une rude épreuve la bonne volonté et le savoir-faire des nouveaux élus du 27 octobre.

Mais il est encore une autre question qui nous paraît de toute première importance et sur laquelle nous ne saurions assez insister ici : c'est le grand problème viticole, et, dans cet ordre d'idée, tout particulièrement, nous tenons à attirer une fois de plus l'attention de nos autorités supérieures sur la situation si précaire de nos vigneron, de ces vigneron qui ces mêmes autorités supérieures ont si bien su accabler par un impôt sur les vins.

Eh oui ! il nous semble tout d'abord que la première tâche à accomplir par nos nouveaux parlementaires serait donc bien de s'inquiéter un peu plus du sort de cette catégorie de citoyens et de réparer sans plus tarder la grande injustice qui a été commise à leur égard.

Comprendra-t-on enfin à Berne qu'il est non seulement inique mais encore illogique et tout à fait contraire à l'intérêt même de notre économie nationale de grever un produit agricole dont nous sommes pour la plus large part tributaires de l'étranger. Bien drôle façon, en effet, d'encourager une industrie nationale ! Veut-on réellement tuer la poule aux œufs d'or et détruire une ressource qui tient le rôle principal dans la vie économique de plusieurs cantons ?

Pour ne parler que du Valais, seule jusqu'ici de toutes les branches agricoles, la vigne était rentable, mais aujourd'hui, avec cet impôt qui contribue encore à accroître le marasme dans lequel se trouve le marché des vins, la situation de nos vigneron est vraiment digne de pitié. Il est indiscutable qu'au prix de 15 fr. la brantée tel que certains bruits tendent à représenter le futur marché des vins, il est indiscutable, disons-nous, que ce prix ne pourra pas permettre à nos vigneron de faire face

à leurs affaires. Le Parti socialiste lui-même l'a bien compris et la manifestation qui a eu lieu dimanche à Sion pourrait bien prendre de l'extension sous une forme plus grave si l'on ne veut pas comprendre un peu mieux les besoins de la classe agricole.

Nous avons lu avant les élections un manifeste du Parti socialiste romand portant en lettres grasses dans son plan de travail : la suppression de l'impôt sur les vins indigènes. Reste à savoir si ce groupe politique qui constitue le parti numériquement le plus fort aux Chambres fédérales tiendra cette promesse, car jusqu'ici, socialistes, radicaux et conservateurs se sont bien trouvés d'accord pour voter l'impôt. Aussi attendons-en la suite.

Entre temps, il serait vivement à souhaiter que tous ceux qui ont été investis d'un mandat pour la nouvelle législature fédérale et que tous ceux qui ont voté à Berne d'un cœur si léger l'impôt sur les vins viennent un peu se rendre compte des fruits de leur beau travail !

Il n'y a qu'à interroger nos commerçants, par exemple, pour avoir une idée de la misère et de la détresse qui gît réellement au sein de nos populations agricoles.

L'argent manque, on ne peut plus écouler les produits à des prix rémunérateurs ; il y a de lourds impôts à payer, les banques qui poussent pour les intérêts et les amortissements ; et il faut subvenir aux besoins de la famille pour l'hiver, alors que l'argent que l'on touchera de la vendange, fruit du travail de toute une année, ne suffira même pas à contenter le fisc ni à régulariser les intérêts.

A-t-on jamais vu autant de poursuites et d'actes de défauts de biens depuis une année ou deux ? Chaque semaine, le *Bulletin officiel* nous en apporte un tableau alarmant.

Or, est-il besoin de le répéter, le prix de la vendange constitue le pivot de la vie valaisanne : chez nous, quand la vigne va tout va.

Voici donc, pour terminer, quelques suggestions qu'il serait très intéressant de voir figurer au premier plan dans la liste des tractands des nouvelles Chambres fédérales pour la session de cet automne :

1^o Prise en charge par la Confédération de la récolte de vin indigène à un prix rémunérateur pour le producteur, ce qui aurait pour effet immédiat la solution du problème si difficile de l'écoulement de nos vins.

2^o Suppression de l'impôt sur les vins indigènes.

A ces deux desiderata il conviendrait aussi d'ajouter que la Confédération — ainsi que le Rhône le faisait ressortir dans une corres-

pondance parue dans le précédent numéro — fixât un prix maximum dans la vente du vin au consommateur afin de faire cesser ces abus criards (bénéfices de 5 à 600 % réalisés par certains cafetiers !)

Nous sommes convaincu que l'adoption de ces mesures contribuera pour une large part à l'amélioration de la situation économique en général. Berne ne doit pas rester sourde à l'appel de détresse de nos vigneron.
R.

Grand Conseil

SEANCE DU LUNDI 11 NOVEMBRE
Présidence de M. Petrig, président

La session ordinaire d'automne du Parlement valaisan s'est ouverte hier matin à 8 heures dans la grande salle du Musée industriel à Sion, d'où nos Pères conscrits se sont rendus tout d'abord à la Cathédrale pour la traditionnelle messe du St-Esprit.

La séance débuta ensuite par l'examen du premier objet prévu à l'ordre du jour, savoir

Le projet de budget pour 1936

sur lequel on s'éternisa durant toute la matinée en débats parfaitement inutiles et oiseux, puisque l'on arriva en fin de séance au but que chacun avait prévu : le renvoi au Conseil d'Etat.

Ce dernier ayant accepté cette proposition de renvoi, on peut donc à bon droit se demander à quoi ont rimé des parolottes qui ont duré plus de trois heures !.. Mais voilà, ceux prêchant avant tout les économies, devraient donner l'exemple en étant moins bavards, car 3 heures économisées au Grand Conseil représentent tout de suite quelque 300 fr. sur le budget !..

M. G. de Kalbermatten, président de la commission du budget, ouvrit la discussion par son exposé des motifs qui ont guidé cette dernière dans sa décision de renvoi du budget au Conseil d'Etat. Il fit notamment l'historique de la question non sans avoir formulé certaines critiques à l'égard du Conseil d'Etat auquel il reprocha de n'avoir pas fait tout son devoir en ce qui concerne la mise en application des divers postulats formulés jadis par la Commission des économies. D'autre part, la compression des dépenses, selon l'avis de la Commission, est jugée insuffisante, et dans cet ordre d'idées, la Commission du budget est en parfaite corrélation de vues avec la Commission des finances. Le Conseil d'Etat peut et doit donc encore faire mieux. En conséquence, la Commission du budget conclut à une demande de surseoir à l'examen du budget et son renvoi au Conseil d'Etat après avoir invité ce dernier à présenter un nouveau projet mieux équilibré où les compressions de dépenses seraient plus en rapport avec les propositions de la Commission.

M. Loretan président du Conseil d'Etat, répondit pour donner son accord à la proposition de renvoi. Il déclara qu'on tâchera de tenir encore mieux compte des propositions de réorganisation administrative qui ont été votées par le Grand Conseil, mais il voulut aussi souligner toutes les difficultés que présente une telle question.

Il y a notamment un sérieux effort de réalisé, puisqu'on a réussi à diminuer les dépenses pour le budget de 1936 d'environ 2 millions sur le budget de 1931. D'autre part, il ne faut pas oublier non plus que les recettes ont également été en diminution régulière depuis quelques années. Ainsi pour ne parler que des budgets de 1935 et 1936, ce dernier repose sur un chiffre de 300,000 fr. de recettes inférieur à son devancier. Vis-à-vis des autres cantons suisses, on peut assurer, déclare M. Loretan, qu'aucun autre canton n'est encore arrivé à présenter un budget équilibré sans avoir augmenté les recettes. M. Loretan n'entend pas supporter le reproche qu'a paru faire la Commission au Conseil d'Etat de n'avoir pas collaboré très loyalement avec celle-ci au sujet du projet de budget.

M. Dellberg rappelle ce qu'il a maintes fois déjà déclaré, savoir que le Conseil d'Etat est totalement responsable de la situation désastreuse actuelle, ceci à cause de son manque de méthode et de ses divisions. Puisqu'il faut absolument trouver des recettes pour équilibrer le budget, il parle d'un impôt de crise cantonal, d'un impôt sur les revenus dépassant 4000 fr. ainsi que sur les successions et donations. Il critique l'Etat de n'avoir pas le courage nécessaire afin d'imposer les millions de capitaux cachés qui échappent au fisc alors que le campagnard qui a tous ses biens au soleil est surtaxé. L'orateur est contre la politique de baisse des salaires, en ce moment où la vie renchérit, et insiste sur le devoir du Gouvernement de venir en aide aux paysans dans la détresse et trouver du travail pour les chômeurs. Il invite aussi le Conseil d'Etat à présenter un programme d'ensemble dans ce sens.

M. Escher, dans un exposé qui dura plus d'une heure, s'efforça à combattre l'optimisme de M. Loretan et représenta à nouveau la situation délicate des finances cantonales.

Il contesta certains chiffres avancés par son col-

LE PROCÈS STAVISKY



La semaine dernière a commencé à Paris, devant la Cour d'assises du Département de la Seine, le procès monstre de l'escroc Stavisky, dans lequel 20 personnes sont inculpées, entre autres Mme Stavisky, la femme de ce chevalier d'industrie. Les accusés sont défendus par 78 avocats. Comme on se souvient, les escroqueries commises par ce banquier peu scrupuleux, qui a mis fin à ses jours au moment de son arrestation, à Chamonix, il y a un an, ont eu un retentissement mondial. C'est la plus scandaleuse affaire d'escroqueries avec des dessous et manœuvres politiques que l'humanité ait vu à ce jour. La femme de l'escroc, la belle Arlette Stavisky, est au premier plan de notre illustration, en conversation avec l'un de ses avocats.

APÉTIF
ROSSI
"L'INEFFABLE"

Combien souffrent

de la situation critique que nous traversons et ignorent que tous les sous que nous expédions au dehors sont perdus pour notre économie et ne font qu'intensifier

La Crise

Quand Philibert ne fait pas de réclame

c'est qu'il prépare son affaire, maintenant ça y est !!! Gros arrivage de sous-vêtements, camisoles et caleçons Esquimaux, ce qu'il y a de meilleur et vendu bon marché.

Ses chemises de travail en tissus chauds, bien fabriquées, 1 m. 10 de long, larges aux enfournures, en réclame à fr. 2.50, c'est véritablement une affaire. Philibert a une clientèle de Petites Bourses qui savent bien que chez lui c'est d'abord bon et ensuite seulement bon marché. — Ses poignées de lames de rasoirs et ses poignées de chocolats, c'est fantastique, on en parle partout. Allez donc donner un coup d'œil, que risquez-vous ? de repartir content, c'est tout.

Chez Philibert, rue des Hôtels, Martigny-Ville.
Louis KOENIG.

Jean Burgener
dentiste
sera absent
du 15 novembre
au 1^{er} décembre

A vendre

10.000 kilos de **betteraves**, ainsi qu'un **tombeau**. S'adr. à Alphonse Veuthey, Saxon.

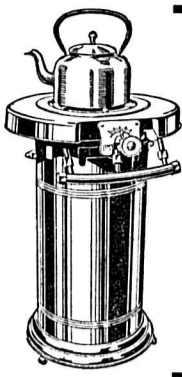
Fromage gras, 1^{re} qualité
Pièces de 6-7 kg., le kg. 2.20
2 pièces * 2.—
Une vraie occasion !
Jos. Wolf, Colre, Tél. 636

On prendrait
une bonne vache printanière
en **hivernage**
Bons soins et bon fourrage.
S'adr. au bur. du journal.

Avis

LA BOUCHERIE
G. Marmilloid
La Tour de Peilz
offre belle

GRAISSE
de bœuf fondue de première
qualité à fr. 0.70 le kilo.
Envois contre rembours.



Le fourneau transportable idéal
chauffe partout sans installation, sans cheminée
inextinguible

Journellement en fonction

chez : Octave DONNET, quincaillerie, Monthey,
Alfr. VEUTHEY, quincaillerie, Martigny,
PFEFFERLÉ & Cie, quincaillerie, Sion.
Fabricants : TSCHÄPPÄT S. A., Bienne, qui, sur demande, indiquent l'adresse d'autres revendeurs dans le Valais.

La ménagère ne doit pas regarder au prix de la poudre à lever, car c'est de cette dernière que dépend la réussite des gâteaux. La poudre à lever **Dawa** est un produit de confiance qui coûte au maximum 5 centimes plus cher qu'un autre.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Ne jetez pas vos tricots usagés !

Nous les défaisons et cardons à la machine et vous rendons une **BELLE LAINE** chaude et gonflante.

EMPLOI : Coudre-pieds, matelas, coussins
Hoirs d'A. Kohler — Vevey

Imprimerie Commerciale, Martigny

A VENDRE

30 m3 de **fumier** de l'année passée ; 4 wagons de **foin et regain**

H. MARIAUX, distillerie de gentiane, Collonges.

A louer à Martigny-Ville joli petit

Appartement

2 chambres avec balcon, cuisine, alcôve, cave, galeries, cuisine à lessive.
S'adr. au bur. du journal.

Ateliers de réparations

pr les radios et gramophones ; lampes, ressorts, pièces de rechange, à

Martigny-Ville et Sion

M. FESSLER

LOTÉRIE PRO-SION

Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

TOTAL DES LOTS
Fr. 250 000.—
EN ESPÈCES
Lots de Fr. 500.— à

100 000.—
PRIX DU BILLET Fr. 5.—

Lots de Fr. 10.— ou 20.— sont payables de suite

Billets en vente partout et au **Bureau de la loterie PRO-SION**, Avenue de la gare, téléphone 541, Sion

Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal 11c1392 ou contre rembours.

La date du 2^{me} tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2^{me} et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais à Sion.

La Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à **Sennwald** (Ct. St-Gall)
vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses, laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

Fabrique de Meubles

Reichenbach Frères & Cie
SION

L'une des plus importantes de la Suisse Romande

Magasins à l'avenue de la Gare, **complètement transformés**, nouvellement et supérieurement décorés

MOBILIERS

simples et luxueux
D'UNE CONSTRUCTION PARFAITE et à des PRIX DÉFIANT
TOUTE CONCURRENCE
Nouvelles Créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

Récemment arrivage de
Voitures d'Enfants
Pousse-Pousse
Petits Lits

Visitez notre Exposition

Dépôts : Magasins à Monthey et Aigle - Léon Torrent, Monthey

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

Dépôts

4 1/4 % à terme ← 4 %
sur carnets 3 % avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamossion, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vougy.

Toujours à la même adresse

et aux prix les plus bas, en fait de meubles neufs et d'occasion, ainsi que ventes, achats ou échanges, adressez-vous en toute confiance chez **E. POUGET**, Au Lion d'Or, **Martigny**.

Gde Boucherie Pisteur

36 bis, Rue de Carouge, Genève

Rôti le kg. 1.50 Ragoût mouton le kg. 1.80
Bouilli " 1.20 Graisse rognon " 0.70
Tél. 42.059 Contre remboursement

Un volume riche :
„Les Plantes Bienfaites“

usages, vertus curatives surprenantes de nos végétaux indigènes pour la guérison des maladies et des plaies. 10,000 recettes, 300 gravures, 100 industries lucratives. 1 vol. riche reliure toile, par Fleury, 3 fr., port en plus. Librairie P.-N. Genolet, à Euseigne (Valais)

A vendre une jument forte d'un certain âge. S'adresser à Benjamin RODUIT, Vers l'Eglise, Fully.

Beaux tuteurs mèleze à très bas prix. Conditions spéciales aux revendeurs et pépiniéristes. Scierie Meunier, Martigny-Bourg.

A vendre à Martigny, cause de départ

MAISON
de 6 pièces, cave, remise, garage avec jardin de 255 m2, éventuellement quelques mesures de vignes.
S'adresser au journal.

A vendre une jolie petite **JUMENT** garantie sage et franche de collier partout, éventuellement accepterait brebis en échange, à la même adresse, achèterait une bonne vache prête ou fraîche. Adres. les offres avec détails et juste prix à Léon Jordan, Martigny.

Cercueils - Couronnes
livrables de suite

Ph. ITEN

Tél. 61.148 MARTIGNY
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Alfred Gaillard Md-Tailleur Sion Rue de Conthey Confection et Mesure

Téléphone 5.70

puis ce matin en me regardant. On dirait qu'il a desormais des droits sur ma personne et me considère déjà comme sienne... Père m'accable de reproches bien mérités, hélas ! Combien sont insupportables aussi les réflexions à double-sens de ma belle-mère et de son amie que je devine ravies... elles.

Mais voir le cher visage de Pierre glacial, c'est un supplice au-dessus de mes forces. Celui que j'aime m'a retiré son estime. Je souffre trop, je vais écrire à tante qu'elle me rappelle à Ker-Roc sous un prétexte quelconque. Dès que j'aurai sa réponse, je partirai avec ma vieille Marion. Je n'attendrai pas leurs fiançailles... Rien que d'y penser, je sens mon cœur se briser !

Sabine, qui s'était réfugiée dans son appartement, écrivit à sa tante. C'est un appel pathétique qu'adressa la jeune fille à celle qui savait la comprendre et la consoler. Elle confessa son amour malheureux et comment elle s'était aliéné l'affection de Pierre. Elle lui dit aussi son appréhension des fiançailles de ce dernier, supplia la vieille demoiselle de la rappeler, se sentant incapable de demeurer davantage à Juan-les-Pins.

Laure — Sabine le sait — répondra aussitôt. Elle a hâte de s'enfuir de ce joli coin ensoleillé où elle vient de connaître sa plus cruelle désillusion.

La détresse de la jeune fille est affreuse. Jusqu'ici, elle n'a vu que le côté riant de la vie : son enfance, son adolescence se sont écoulées comme un beau rêve ; jamais l'aile de la douleur ne l'a effleurée, aussi la réalité lui paraît d'autant plus cruelle qu'elle n'a jamais souffert. Elle a l'impression de s'enfoncer dans un gouffre. Son désespoir est navrant.
Maintenant que sa lettre est acheminée, sur le petit

bureau où gisent éparses les feuilles mouillées de larmes, Sabine, endolorie, reste accoudée, sa tête entre ses mains. Le crépuscule assombrit la pièce. Dans la demi-obscurité, douce à ses paupières meurtries, elle trouve un vague apaisement, bien courte trêve qui la laissera, hélas ! plus désemparée.

Elle tressaille à peine quand Mme de Vilpré, ouvrant la porte d'une main nerveuse, pénètre dans la pièce.

Surprise par le silence qui y règne, Régine questionna :

— Sabine, es-tu là ?

La jeune fille fit un effort pour répondre :

— Oui, mère... je suis là...

— Sa mère s'étonna, un peu grondeuse :

— Mais que fais-tu dans cette obscurité ? Nous te cherchons partout... — et la voix changée — Chérie, j'ai une grande, une bonne nouvelle à t'annoncer.

Une onde froide pénétra la jeune fille. Angoissée, elle se redressa.

Mme de Vilpré continuait, la voix vibrante d'une joie triomphante :

— Pierre est fiancé depuis tantôt, oui, tu devines, avec Juliette... Ces fiançailles qui sont mon œuvre me rendent heureuse et fière. J'aurai fait le bonheur de mon fils... Cette fois, Laure n'aura rien, à dire. Cette petite Juliette, si belle et si douce, est absolument la femme qu'il faut à Pierre... Il l'adore et ne saura rien lui refuser ; aussi j'espère qu'elle le rendra plus mondain, qu'elle l'arrachera un peu à ses paperasses... Oui, c'est une alliance excellente. Tu penses si notre vieil ami de Lestrac exulte ! Avoir Pierre pour gendre... Mais, le crois-tu, ma chère, hier encore, Pierre hésitait, ne se croyant pas certain de pouvoir rendre Juliette heureuse. En voilà

des scrupules... absurdes... Car ce mariage est un bonheur inespéré pour cette petite, charmante, certes, mais si peu dotée ! Sachant que Pierre l'aimait, j'étais tranquille. Tantôt, il est donc venu prier Philippe de transmettre sa demande au Commandant. Notre vieil ami a communiqué cette démarche à sa fille. Juliette a dit oui, bien entendu, et depuis une heure, ils sont fiancés. Eh bien ! tu restes là, sans bouger, impassible ? Tu ne trouves rien à me dire ?... Tu devrais être, cependant, la première à te réjouir du bonheur de ton frère.

Sabine, le cœur broyé, la tête en feu, se croyant le jouet d'un cauchemar, balbutia :

— Je vous demande pardon... Je vous félicite... et me réjouis... oui... je me réjouis de votre bonheur à tous... car, Juliette... — fit-elle involontairement — est heureuse.

Mme de Vilpré resta une seconde décontenancée. De fait, que savait-elle des sentiments intimes de la fiancée ? Elle n'avait pas eu l'idée de l'interroger. Juliette devait aimer Pierre, l'admirer, être fière de son intelligence, de sa beauté virile. Elle devait être satisfaite d'avoir été choisie par lui, et surtout elle devait apprécier le bonheur de devenir la belle-fille de la comtesse de Vilpré, la parfaite mondaine, dont les conseils seraient précieux à la jeune provinciale. Certes, Juliette avait mille raisons d'être heureuse. Ce fut donc en toute sincérité que la superficielle Régine répondit :

— Juliette est ravie, et tu m'avoueras, ma chère, qu'elle serait bien difficile s'il en était autrement.

— Oui, bien difficile, répéta comme un écho la voix contractée de Sabine.

Malgré sa futilité, Mme de Vilpré ne put s'empêcher de remarquer l'attitude anormale de sa belle-

filie, dont le front se courbait de plus en plus sur le petit bureau, ainsi que le timbre étrange de sa voix, qui était comme mouillée de larmes.

Elle fit brusquement la lumière. Sabine sursauta et Régine tressaillit devant le visage effroyablement pâle de la jeune fille.

— Qu'as-tu ? Tu n'es pas souffrante, au moins ? J'espère que tu ne vas pas troubler la joie des fiançailles de Pierre en tombant malade ? questionna-t-elle avec inquiétude.

Sabine s'efforça de sourire.

— Ne vous inquiétez pas, ma mère, un peu de migraine et, peut-être aussi, ai-je pris froid après le bain. Oh ! rien de grave, je vous assure...

— Tu as pleuré ? dit Régine qu'un vague soupçon traversait, mais qu'elle repoussa comme une folie.

Comment Sabine pourrait-elle avoir du chagrin des fiançailles de Pierre qu'elle ignorait un instant plus tôt ? Pierre qui est un grand frère pour Sabine... Rejetant l'absurde pensée, la femme frivole, une rancune dans la voix, certaine d'avoir trouvé la raison des larmes de la jeune fille, gronda :

— Tu viens d'écrire à Laure ? C'est sans doute ce qui t'a fait pleurer !

— Oui... ma tante me manque. Je l'avoue...

Régine dit, l'air pincé :

— C'est très aimable pour nous qui faisons cependant tout pour te rendre agréable ton séjour à Juan-les-Pins. Eh bien, ma chère, console-toi, tu retrouveras ton indispensable Laure à Paris. Pierre compte lui demander de nous rejoindre. Tu penses bien que nous n'allons pas moisir ici. Les de Lestrac, cela va sans dire, et aussi les Silvani, partiront en même temps que nous. Le mariage de Pierre aura lieu en octobre.